

Procès-verbal

Conseil commun de l'ESPE de l'académie de Strasbourg et de la Faculté de sciences de l'éducation

Séance du 10 juin 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Le projet de rapprochement
2. Les demandes de ressources humaines : campagne d'emplois 2017

MEMBRES DU CONSEIL DE LA FACULTE DE SCIENCES DE L'EDUCATION

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

Emmanuel TRIBY

Collège Etudiants :

Adje Christian Barthelemy AKA

Personnalités extérieures :

Yves SCHNEIDER (représenté par Thibaut JURRET)

Membre invité :

Pascal MARQUET

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Philippe CHAVOT	➤ Procuration à Emmanuel TRIBY
Louis DURRIVE	➤ Procuration à Emmanuel TRIBY
Mounya HANI	➤ Procuration à Adje Christian Barthelemy AKA
Andrea MORALES-ARTAVIA	➤ Procuration à Adje Christian Barthelemy AKA
Brigitte PAGNANI	➤ Procuration à Emmanuel TRIBY

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège BIATSS :
Roland LECOMTE

Personnalités extérieures :

Michèle SLAoui

Membre invitée :

Karine PROST

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège A :

Christian AUER, Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège B :

Annie CAMENISCH

Collège C :

Jean-Pierre POLETTO

Collège D :

Julien EBERSOLD, Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN

Collège des usagers :

Carine ETAIX (suppléant), Julien ROCK

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Gabrielle de GROER, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Caroline SANCHEZ.

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Liliane GIORDANO, Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND, Marc TRESTINI, Andrea YOUNG.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Caroline AYLING	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
Martine CHASSIGNET	➤ Procuration à Albert HAMM
François GAUER	➤ Procuration à Albert HAMM
Marius GRIMAUD	➤ Procuration à Julien ROCK
Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE	➤ Procuration à Fabien CASPAR
Laurence HAMM	➤ Procuration à Martial COLLIN
Lyndon HIGGS	➤ Procuration à Christian AUER
Marie-Claude MATHIEU (à partir de 16h30)	➤ Procuration à Dominique MEYER-BOLZINGER
Sylvie ROST	➤ Procuration à Isabelle SANCHEZ
Brice SCHOBEL	➤ Procuration à Fabien CASPAR

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège des usagers :

Phucien ALBERTHUS, Dominique LAVAL, Sonia LORAZO-CHAMPALBERT, Laura MEISTERMANN (suppléant), Florent MULLER (suppléant)

Personnalités extérieures :

David SAGLAMER

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 14h10.

1. Le projet de rapprochement

Marc Trestini, directeur du collégium **Éducation et formation**, ouvre la séance et salue les membres des deux conseils, réunis pour la première fois, pour débattre de la fusion des deux composantes. Il rappelle que des groupes de travail ont été mis en place pour réfléchir à ce projet :

- Le groupe **formation**, qui a permis de réfléchir sur les points de convergence entre les différentes formations pour pouvoir proposer une offre commune, ce qui avait déjà été fait il y a quelques années pour la L3,
- Le groupe **recherche**, qui a mené une réflexion sur la place de la recherche et l'articulation entre les différentes structures existantes, sachant que l'ensemble des enseignants-chercheurs de la Faculté de sciences de l'éducation (FSE) est rattaché au laboratoire LISEC, ce qui n'est pas le cas des enseignants-chercheurs de l'ESPE (dont quelques-uns seulement sont membres du LISEC).
- Le groupe **gouvernance**, autour du premier vice-président Michel Deneken, qui a travaillé en deux phases :
 - Une phase d'élargissement des compétences du collégium à un certain nombre de domaines : formation, recherche et postes. Cet élargissement a été acté. Le collégium Education et Formation perdurera sous sa forme actuelle jusqu'à la fin de l'année 2016 et un nouveau directoire sera élu début 2017, avec un périmètre de compétences élargi. A l'avenir, dans la perspective d'une fusion, ce collégium pourrait fédérer l'Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques (IDIP) et la Maison pour la Science en Alsace (MSA) ou intégrer un collégium déjà existant (collégium Sciences humaines et sociales).
 - Initialement, le projet de fusion devait se faire sous la forme d'une Faculté des sciences de l'éducation. Mais la loi imposant une ESPE dans chaque académie avec un cadre bien défini, la seule solution juridique est la réunion des deux composantes dans une nouvelle ESPE, sachant que l'organisation structurelle interne reste à concevoir.

Aujourd'hui, il s'agit de débattre de ce projet de rapprochement et de présenter la politique d'emplois commune, pour approbation des deux conseils.

Pascal Marquet rappelle que ce projet de rapprochement remonte à 2008, au moment de l'intégration de l'IUFM à l'Université de Strasbourg. L'étape d'aujourd'hui est importante ainsi que celle du prochain conseil de septembre, où il s'agira de voter pour la poursuite du processus, en adoptant une déclaration d'intention commune en vue de la fusion.

Philippe Clermont rappelle qu'au moment de l'adoption des statuts de la Faculté de sciences de l'éducation (séparée de la Faculté de psychologie), avait été fixée la perspective d'un rapprochement avec l'IUFM. Aujourd'hui il s'agit de discuter du projet stratégique élaboré conjointement, projet qui est doublement stratégique.

Du point de vue de l'ESPE, ce projet viendra renforcer ses missions. Le débat est préliminaire au vote de septembre, qui ouvrira la voie à un travail sur les statuts et le règlement intérieur de la future nouvelle composante. Il renforcera la place de la recherche, avec le LISEC qui est un partenaire fort. L'insertion professionnelle sera également renforcée pour permettre à une partie de nos étudiants en master MEEF qui n'ont pas réussi le concours, ou qui souhaitent se réorienter, de

trouver d'autres débouchés professionnels. Philippe Clermont espère davantage d'échanges croisés de compétences, ce qui renforcerait la formation encore.

Par ailleurs, de manière plus pragmatique, la nouvelle composante aurait des atouts supplémentaires pour négocier des moyens, notamment en ressources humaines.

Marc Trestini laisse la parole à l'assemblée.

Jean-Pierre Poletto souhaite savoir si les étudiants s'inscriront dans une structure unique à la rentrée 2017.

Philippe Clermont rappelle le calendrier des opérations : si le principe de la fusion est adopté en septembre 2016, l'année 2017 sera consacrée à la mise en place de ce projet et à la préparation de la nouvelle offre de formation. Des éléments importants seront soumis aux votes des conseils en avril ou en juin 2017, au plus tard en septembre 2017. Quand les statuts seront votés à tous les niveaux, la nouvelle composante pourra fonctionner à partir de janvier 2018, avec une administration provisoire. La bascule se fera donc à la rentrée 2018 pour tous les étudiants de la nouvelle composante.

Pascal Marquet ajoute que la situation des locaux ne sera pas réglée tant que la « deuxième tranche » (projet CPER sur le site de la Meinau de l'ESPE) ne sera pas faite.

Odile Schneider-Mizony s'interroge sur la possibilité d'un vote négatif.

Marc Trestini lui répond qu'il est effectivement possible que le vote soit négatif. Ce à quoi Pascal Marquet ajoute qu'il faudra alors trouver un nouveau « traité ».

Albert Hamm constate qu'une structure souple a été proposée pour le collegium, ce qui respecte ce qui avait été prévu. Ce projet a pris du temps, mais dans d'autres conditions il ne se serait peut-être pas fait. Concernant la recherche, il ne trouve pas de déclaration dans le projet stratégique.

Philippe Clermont répond que la mise en place du GIS étant toute récente, un bilan n'est pas possible pour le moment. Le GIS devra trouver sa place dans le prochain contrat quinquennal. L'ensemble des recherches en éducation ne se fait pas au LISEC. Ces recherches ont pourtant quelque chose à apporter aux formations MEEF. Il s'agira de fédérer les différents laboratoires qui concourent à la recherche en éducation et qui peuvent éclairer nos masters.

Il rappelle également le contexte national et le retard de la France en matière de recherche en éducation. Le ministère encourage fortement une accélération en ce domaine (la mise en place de GIS, de l'Institut Carnot pour l'éducation à Lyon ou l'appel d'offres IFRAN en sont des exemples).

Il faudra faire figurer ces éléments forts dans le prochain contrat quinquennal mais il reste un travail de conviction à mener auprès de la vice-présidence de l'université de Strasbourg.

Marc Trestini constate que les enseignants de l'ESPE ont envie de faire de la recherche, y compris des enseignants qui ne sont pas enseignants-chercheurs, mais qu'ils ne trouvent pas toujours le lieu pour s'exprimer. Le GIS est un moyen, avec des financements, pour pouvoir faire de la recherche en éducation. Pascal Marquet ajoute que le LISEC, qui est un laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication, n'a pas vocation à être le laboratoire unique. Il faut également y voir plus clair dans l'offre de formation, qui s'adosse aux travaux de recherche des uns et des autres.

Christian Auer souhaite savoir quel est le positionnement des enseignants-chercheurs de la FSE. Pascal Marquet passe la parole à Emmanuel Triby, qui les représente. Celui-ci répond qu'il y a débat au sein de la FSE et qu'il représente ceux qui considèrent que la fusion n'est pas forcément une bonne idée.

Dominique Meyer-Bolzinger demande quels sont ses arguments.

Emmanuel Triby répond que les réserves portent sur deux ou trois éléments importants, notamment l'appellation de la nouvelle entité. L'appellation « Faculté d'éducation » aurait très certainement été mieux comprise à l'étranger. Par ailleurs, la FSE est une petite composante face à une très grosse composante, l'ESPE, avec leurs spécificités respectives. Le mariage ne va pas de soi. Il souligne également le rapport complexe à la recherche des formateurs PRAG-PRCE de l'ESPE. Il a pu remarquer que les sciences de l'éducation sont assez souvent confondues avec la

formation des enseignants. Or les sciences de l'éducation ne se résument pas à cela mais concernent tous les domaines de l'éducation. Il y a de plus un lien très fort avec le monde du travail. Il voit clairement dans cette fusion un risque d'affaiblissement.

Pascal Marquet est conscient des difficultés et estime que tout le monde doit pouvoir s'exprimer.

Marc Trestini considère que dans ce projet, tout le monde peut trouver sa place dans la recherche et sans aucune contrainte. Il faut tenir compte aussi de cette opportunité et des financements possibles.

Philippe Clermont relève par ailleurs qu'à l'université de Strasbourg, il y a de nombreuses composantes où les enseignants n'ont pas forcément comme mission première de faire de la recherche. Les PRAG-PRCE y sont présents sans que cela soit perçu comme un problème.

David Cascaro rappelle qu'un certain nombre d'étudiants de l'ESPE n'a pas vocation à devenir enseignant. Cela ne doit pas être oublié.

Jean-Pierre Poletto considère que ce n'est pas en vivant séparé qu'on se renforce, mais en respectant nos différences. La nouvelle structure devrait permettre de mieux développer cela. Par ailleurs, un guichet unique pour les étudiants serait rassurant, y compris pour nos partenaires. Ce serait plus lisible au plan national et international.

Marc Trestini considère que les terrains d'expérimentation s'enrichissent de la recherche. Les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et les futurs enseignants doivent avoir une idée de la recherche pour construire leurs projets. Un même lieu serait proposé pour la recherche et la formation professionnelle et la nouvelle appellation « ESPE » correspondrait aussi à de nouvelles missions. A chaque séance du collegium, un point a été fait sur l'avancée de la construction de cette composante et on a bien conscience que cette construction n'est pas figée, même s'il comprend que le maintien de l'appellation « ESPE » puisse poser problème à certains.

Pour Pascal Marquet, ce qui est intéressant, c'est la complémentarité. Le rapport de force peut aussi s'inverser, car les sciences de l'éducation seront la discipline la plus représentée. Quoi qu'il en soit, la position des deux directeurs de composantes en faveur de ce projet est très claire.

Dominique Meyer-Bolzinger a souvent entendu le mot « composante », mais rappelle que l'ESPE a un rôle académique et que la FSE a deux de ses diplômes cohabités avec l'UHA. Enfin, le LISEC est un laboratoire interuniversitaire. Elle demande comment se fera l'articulation de ce projet avec la politique de site.

Philippe Clermont répond que l'ESPE a une double nature : c'est une composante de l'université de Strasbourg, école interne, mais c'est également en effet un projet académique qui doit permettre la formation des enseignants et des personnels d'éducation. Le même nom revêt deux sens différents. La situation va donc devoir évoluer. Le projet stratégique de l'ESPE tient compte de cela, notamment pour la partie budgétaire : il s'agit de distinguer ce qui va relever du fonctionnement pur de la composante, de la partie « projet académique » qui sera illustrée par le budget de projet. Tout en précisant cette double nature, il faut montrer que la composante en est le socle.

Les directeurs d'ESPE ont rencontré la ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, le 24 mai dernier, à Paris. Cette réunion a été très orientée sur la partie « ESPE projet ». Il y a été annoncé qu'un document stratégique annuel sera désormais cosigné par les différents partenaires. En outre, le comité de pilotage académique devra être relancé et le projet académique devrait être inclus dans le projet stratégique de la composante.

2. Les demandes de ressources humaines : campagne d'emplois 2017

Philippe Clermont rappelle que cette présentation commune de nos demandes d'emplois a été précédée de moments de concertation.

Trois objectifs communs aux deux composantes sont affirmés :

- Accroître le nombre de professeurs des universités pour adosser davantage la formation à la recherche et développer les recherches en éducation,
- Stabiliser le socle des emplois et faire en sorte que les partants soient remplacés,
- Recruter des compétences nouvelles en formation et en ingénierie.

Les demandes d'emplois ne sont volontairement pas priorisées. Il y a un véritable besoin de renforcer la qualité de la formation à l'ESPE : certains enseignants font trop d'heures complémentaires et ils n'ont pas assez de temps ni d'énergie pour réfléchir à leur pratique et faire de l'innovation pédagogique.

Des renforts sont nécessaires, avec de nouvelles compétences pour développer l'innovation pédagogique et la qualité de la formation.

Philippe Clermont remercie les enseignants de l'ESPE d'avoir absorbé l'augmentation des effectifs, mais il faut à présent pouvoir encore mieux faire et de ce fait, disposer de plus de temps et de ressources humaines.

Pascal Marquet indique que la situation de la FSE est un peu différente. La composante a besoin de retrouver le potentiel d'emplois d'il y a quatre ans, sachant que quatre postes ont été gelés. Aujourd'hui les conditions sont réunies avec la hausse des effectifs (la FSE est passée de 280 à 595 étudiants). La FSE a besoin de l'appui de l'ESPE pour adresser un message clair à la présidence de l'Université de Strasbourg.

Pour Emmanuel Triby, il n'est pas forcément judicieux de demander beaucoup pour obtenir peu (concernant les postes d'enseignants-chercheurs).

Sur les demandes BIATSS, Pascal Marquet indique que deux personnels administratifs de catégorie C font un travail de catégorie B, dont un collègue va bientôt partir à la retraite. Les deux situations de décalage grade/fonction évoquées dans le document ont déjà été signalées à la DRH dans l'enquête du même nom, ces demandes sont donc tout à fait légitimes.

Sur les demandes d'enseignants-chercheurs, cet affichage résulte d'une discussion entre les directions des deux composantes. Le 14 juin prochain, lors du dialogue de gestion avec la présidence de l'université, il faudra bien prioriser les demandes. La demande d'un poste de professeur devrait être reportée à 2018. Pascal Marquet indique que la discussion a été difficile lors du dernier COSP. Pour lui, si l'on n'obtient pas ces postes avant la fusion, il sera encore plus difficile de les obtenir après, pour la FSE comme pour l'ESPE.

A l'issue de ce débat, il est procédé au vote, chaque conseil votant séparément.

Le conseil de faculté de la Faculté de sciences de l'éducation rejette par quatre voix contre (contre une abstention et trois voix pour), la politique des emplois présentée.

Le conseil d'École de l'ESPE approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés moins trois abstentions, la politique des emplois présentée.

L'ordre du jour du conseil commun étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Fait à Strasbourg le 30 septembre 2016

Le Directeur du collégium « Éducation et formation »

Marc TRESTINI

